

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE HOLLING

Séance du 19 septembre 2006

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ont pris part à la Délibération
11	11	8

Date de la convocation
15 septembre 2006

L'an deux mil six et le dix-neuf septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. BOYON Jean Paul, Maire.

Présents : M. MENTHON Hubert, 1^{er} Adjoint ; M. LOUIS Gilles, 2^{ème} adjoint ; M. MARTZ Jean Luc ; Mme GUERSING Catherine ; M. GRAFF Joseph ; Mme SIEGLER Monique ; M. MESEMBOURG Pascal.

Absents : M. GUIR Jean Michel ; M. ISLER Michel ; Mme MARTINY Barbara ;

OBJET : CONCESSION AU CIMETIERE COMMUNAL(rue des Acacias)

Le Conseil Municipal fixe le prix du m2 des concessions proposées aux particuliers dans le cimetière communal à 30.00 € :

Les deux types de concessions proposés sont des concessions trentenaires :

- concession simple représentant une surface de 2 m2 au prix de 60.00 €
- concession double représentant une surface de 4 m2 au prix de 120.00 €

*Le Maire certifie le caractère exécutoire de
cet acte après dépôt en Sous Préfecture
et publication ou notification le 20.09.2006*

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Holling, le 20 septembre 2006

Le Maire :

